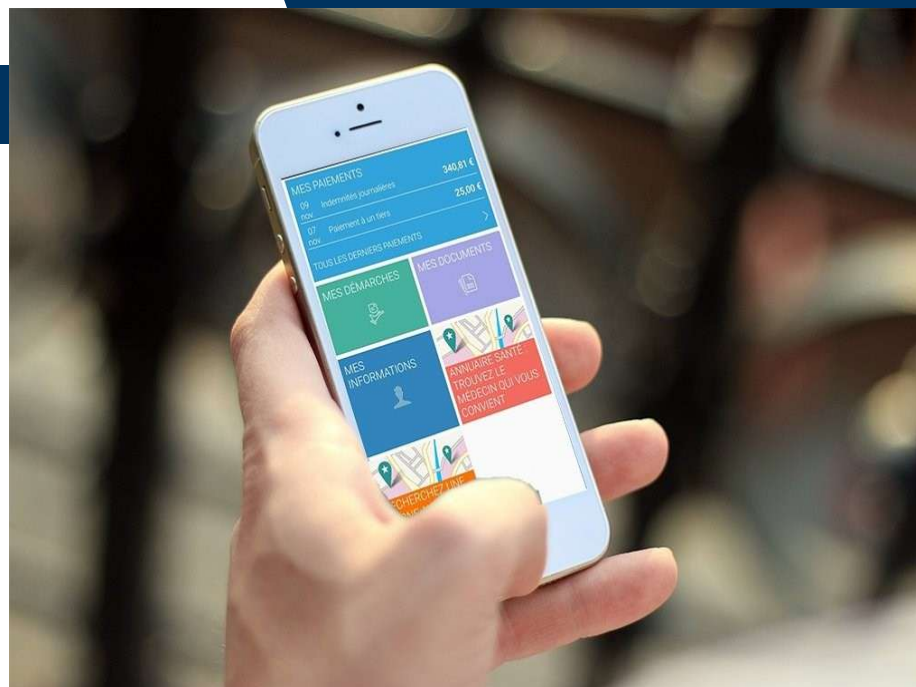


PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES

Pas-à-pas

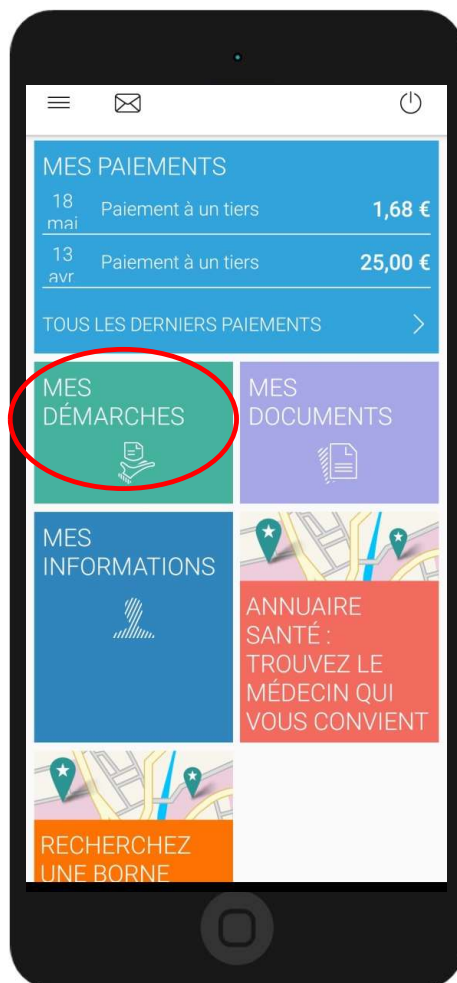


**Inscrire mon enfant
sur la carte Vitale
du 2^e parent**

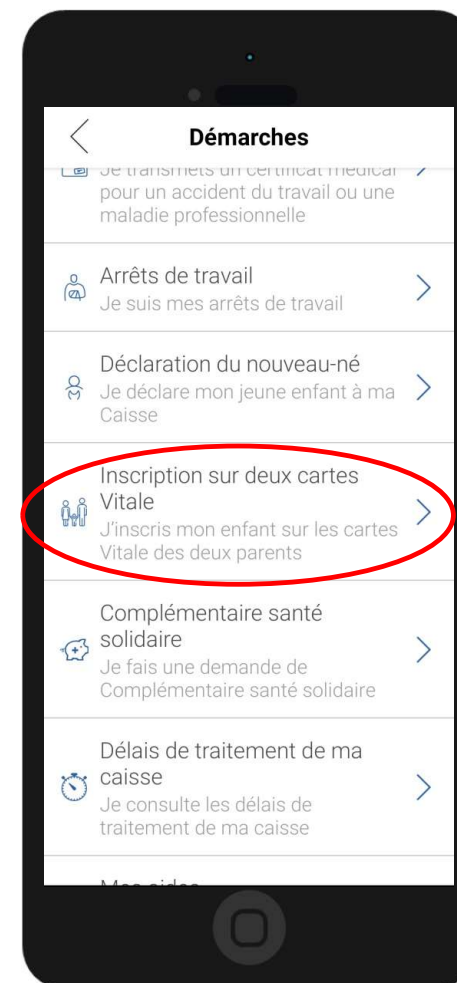
Rattachement d'un enfant sur le second parent

 **ETAPE (0)** : Connectez-vous à votre compte ameli → Rubrique **Mes démarches**

1 Cliquez sur la rubrique **Mes démarches**



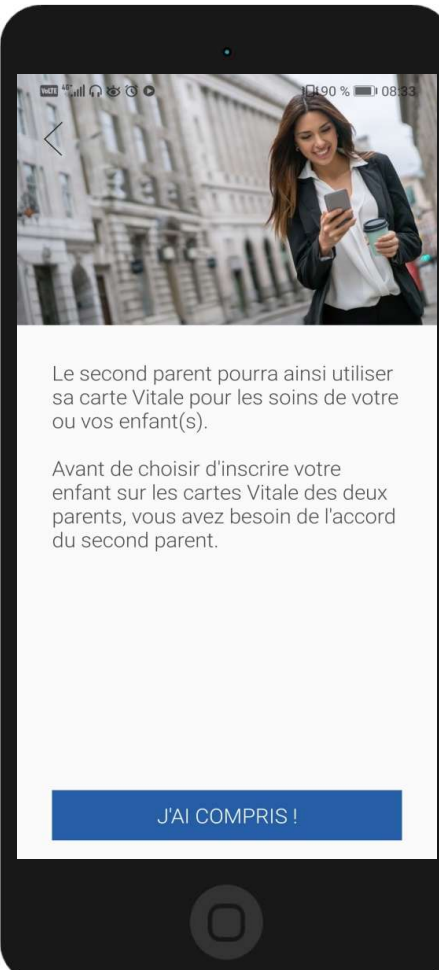
2 Puis cliquez sur **Inscription sur deux cartes Vitale**



Rattachement d'un enfant sur le second parent

 **ETAPE (1)** : Prenez connaissance des conditions nécessaires et saisissez les informations relatives au second parent

Pour pouvoir rattacher un enfant sur deux cartes Vitale, il faut que **l'enfant soit rattaché au préalable sur le parent qui fait la démarche** sur son compte ameli (Sinon voir la démarche de déclaration du nouveau-né sur [PASTEL](#))

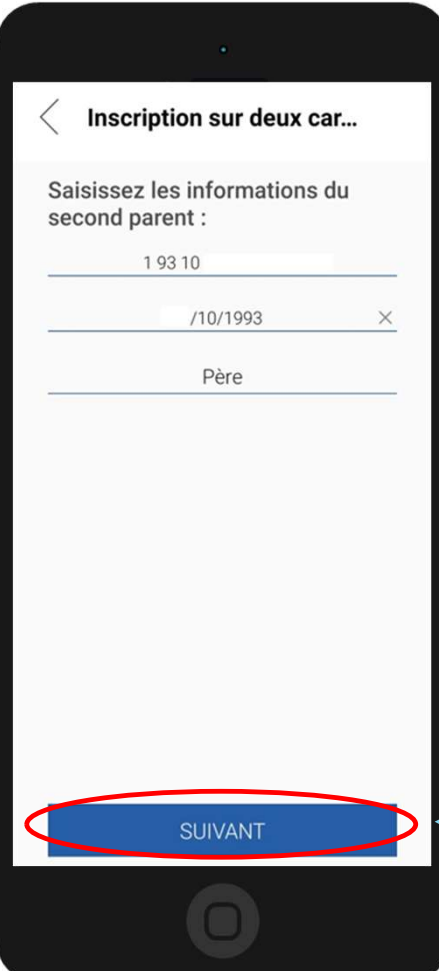


Le second parent pourra ainsi utiliser sa carte Vitale pour les soins de votre ou vos enfant(s).

Avant de choisir d'inscrire votre enfant sur les cartes Vitale des deux parents, vous avez besoin de l'accord du second parent.

J'AI COMPRIS !

Quand vous avez l'accord du second parent, cliquez sur « **J'ai compris** »



Inscription sur deux car...

Saisissez les informations du second parent :

1 93 10

/10/1993

Père

SUIVANT

Indiquez le **numéro de sécurité sociale**, la **date de naissance**, le **lien de parenté** du second parent et cliquez sur « **Suivant** »

Rattachement d'un enfant sur le second parent



ETAPE (2) : Choisissez les enfants concernés par la demande et le parent référent

Inscription sur deux car...

La demande concerne :

☒ MARGAUX 2011

☐ YANIS 2005
Peut commander sa propre carte Vitale

SUIVANT

Sélectionnez le ou les enfants concernés par la demande de rattachement sur le second parent

A noter que **si l'enfant à 16 ans ou plus**, il est en âge d'avoir sa propre carte Vitale et la demande de double rattachement ne peut pas fonctionner

Inscription sur deux car...

Quel sera le parent "réfèrent" ?

Le parent sélectionné sera le référent pour les démarches auprès de l'Assurance Maladie (destinataire des courriers, actions dans le compte ameli, etc.).

☒ AUDREY 05/07/

☐ GUILLAUME /10/1993

SUIVANT

Un contrôle du Nir du second parent permet d'afficher le(s) enfant(s) en commun.

Vous devez préciser **le parent « référent »** à savoir le parent qui recevra les communications de l'Assurance Maladie pour les différentes démarches à effectuer

Une fois le parent référent choisi, cliquez sur **« Suivant »** pour valider votre demande

Rattachement d'un enfant sur le second parent



ETAPE (3) : Déposez les **pièces justificatives** demandées

Pour **chacun** des enfants sélectionnés, vous êtes obligé de déposer :

- soit un **livret de famille**
- soit **un extrait d'acte de naissance**.

Vous avez le choix entre prendre une photo ou télécharger le document

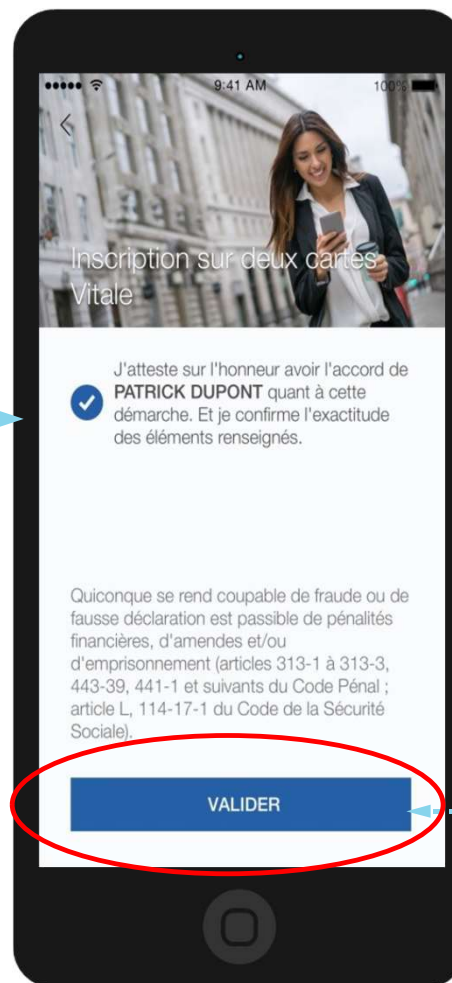
Le document apparaît lorsqu'il est **correctement chargé**

Cliquez sur « **Suivant** » pour valider

Rattachement d'un enfant sur le second parent

 **ETAPE (4) : Attestez sur l'honneur** votre déclaration et l'accord du second parent

Vous **attestez sur l'honneur** avoir reçu l'accord du second parent.



Inscription sur deux cartes Vitale

J'atteste sur l'honneur avoir l'accord de **PATRICK DUPONT** quant à cette démarche. Et je confirme l'exactitude des éléments renseignés.

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amendes et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 443-39, 441-1 et suivants du Code Pénal ; article L. 114-17-1 du Code de la Sécurité Sociale).

VALIDER

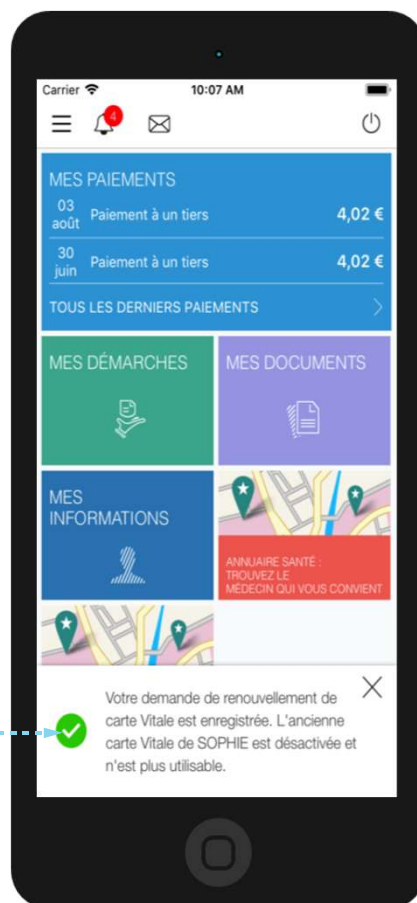
Cliquez sur « **Valider** »

Rattachement d'un enfant sur le second parent



ETAPE (5) : Le compte confirme que la **demande a bien été enregistrée**

Un **message de confirmation** de bonne prise en compte s'affiche. Vous recevrez un **accusé de réception** électronique qui sera déposé dans la messagerie de votre compte



A noter :

Il est impossible de faire une nouvelle demande de double rattachement, avant un délai de 15 jours suivant une première demande. Ce contrôle permet d'éviter des répétitions effectuées à tort.

Dès que la démarche pour rattacher l'enfant sur le second parent est enregistrée, un courrier vous est envoyé dans la messagerie de votre compte ameli.
Vous êtes alors invité à **mettre à jour votre carte Vitale**.